

Notre récit a « stupéfié » les directions

Les directions de Nethys et de L'Avenir ont découvert avec « stupéfaction » notre récit de samedi.

Voici, texto, leur communiqué...

Les directions des Éditions de L'Avenir et de Nethys ont envoyé, samedi après-midi, un communiqué de presse relatif au dossier que la rédaction de L'Avenir a publié le matin même (« Comment Stéphane Moreau et Pol Heyse ont saboté L'Avenir »). Le voici, texto et in extenso...

« C'est avec stupéfaction que la direction des Éditions de L'Avenir et celle de Nethys ont découvert les premières pages du quotidien L'Avenir de ce matin. Dans un récit à charge, signé courageusement "la rédaction", on y décrit "l'affrontement des trois dernières années avec Nethys".

Précisons d'emblée que tant la couverture du journal que les pages intérieures de ce "récit" ont été insérées au dernier moment dans la maquette, à l'insu de la ligne éditoriale et au mépris de toutes les règles déontologiques dans une entreprise de presse.

Ensuite, cet article est truffé de mensonges, de procès d'intention, d'éléments sortis de leur contexte dans l'unique but de jeter le discrédit sur Nethys et ses dirigeants.

Le reproche "d'absence de vision" est incroyable quand on se rappelle que le rachat de L'Avenir par Nethys répondait à une stratégie claire, celle d'adosser un quotidien d'informations régionales à un groupe de télécommunication (VOO) et d'affronter de cette façon les géants mondiaux (Les Gafa) sur un terrain qu'ils n'occupent pas. Il s'agissait d'ailleurs d'un projet innovant pour la Wallonie. Notons au passage qu'entre-temps, de nombreux autres groupes internationaux ont mis en œuvre la même stratégie d'association des contenus et des contenants.

Dès le rachat du quotidien, il était clair qu'une restructuration et un plan de redéploiement étaient absolument nécessaires dans un contexte d'effondrement de la publicité dans la presse écrite, d'érosion des ventes et d'absence presque

totale de stratégie digitale. Laisser penser que Nethys a volontairement fait traîner ce dossier dans "une stratégie de pourrissement" n'a évidemment aucun sens puisque cela revenait à faire encore plus se dégrader la situation économique du journal. Mais il est exact qu'il convenait pour L'Avenir d'avoir un plan solide, réaliste et qui rétablisse la viabilité à long terme – notamment par la redynamisation des ventes et le développement du digital –, conditions auxquelles ne répondraient pas les premiers plans exposés par le management. Un plan qui devait aussi intégrer et développer les synergies initiées avec les autres entités du groupe, mais avec une telle mauvaise volonté qu'il a fallu l'arrivée de Jos Donvil pour qu'elles soient véritablement mises en œuvre.

Sur la nomination de Philippe Lawson en qualité de directeur des rédactions, il est curieux de constater qu'il était jusque-là unanimement considéré par l'ensemble de la presse belge comme un brillant journaliste mais que, recruté par Jos Donvil (et non pas "par Liège" comme affirmé dans l'article) pour prendre la direction des rédactions, il en devient soudainement peu convaincant...

Au sujet des supposées interventions dans la stratégie rédactionnelle de la part de la direction de Nethys, il n'y a jamais eu d'ingérence auprès des journalistes pour ne pas écrire sur tel ou tel sujet. Aucun coup de téléphone n'a jamais été adressé à Thierry Dupièreux sur aucun sujet et aucune réunion n'a jamais été organisée afin d'interdire d'écrire sur tel ou tel sujet. Emmanuel Wilputte, président de la société des rédacteurs de L'Avenir, a d'ailleurs confirmé qu'aucune ingérence n'avait jamais eu lieu au sein de la rédaction.

La direction de L'Avenir et la direction de Nethys condamnent donc tant la méthode utilisée pour avoir fait paraître cette couverture et cet article que son contenu qui tient à essayer de faire croire que Nethys est responsable d'un manque de vision, d'inaction et d'ingérence dans la rédaction. Au contraire, elle a offert à L'Avenir les meilleures chances de se redéployer en développant des synergies novatrices avec un opérateur de premier plan (VOO). Mais la croisade de quelques personnes au sein de la rédaction contre l'actionnaire a mené à des pertes de temps, d'énergie et de d'argent et in fine, à une situation déplorable dont elles portent l'entière responsabilité. ■

Quelques précisions

• La Rédaction

Quelques précisions concernant le communiqué de la direction de L'Avenir et de Nethys que nous publions ci-contre.

1. Sur le fait que notre récit est « truffé de mensonges, de procès d'intention, d'éléments sortis de leur contexte »

Ce récit est construit sur base de témoignages clés, de constats et de chiffres tirés de rapports de gestion, de dates précises, de mails émanant de la direction, des cadres et de la Société des rédacteurs. Tous ces éléments ont été recoupés.

2. Sur le fait que les pages de ce « récit » ont été insérées au dernier moment dans le plan et au mépris des règles déontologiques

Ces pages ont été insérées au dernier moment pour éviter tout risque de censure (étant copropriétaire du capital intellectuel de L'Avenir, la rédaction en avait d'ailleurs le droit légitime). Le fait que la direction de Nethys en fasse état confirme d'ailleurs sa surveillance des pages.

Sur le respect de la déontologie : d'abord, ce récit a été soumis à expertise indépendante avant publication ; ensuite, la rédaction a mis en ligne le communiqué de Nethys dès réception – idem dans ce journal, aujourd'hui – alors que le code ne lui impose en aucune façon un droit de suite ; enfin, les dirigeants de Nethys peuvent requérir l'avis du Conseil de déontologie journalistique s'ils estiment avoir été lésés.

3. Sur le fait que Philippe Lawson est « unanimement considéré [...] comme un brillant journaliste » et que bizarrement la rédaction le juge peu convaincant.

Dans son récit, la rédaction n'a pas remis en question les compétences journalistiques de la personne citée, mais son incapacité à adosser un costume de « directeur des rédactions ».

4. Sur le fait que la situation actuelle de blocage ou d'immobilisme soit le résultat de « la croisade de quelques personnes ».

Notons d'abord que les directions de Nethys et de L'Avenir font fi des messages explicites signés par les directeurs de départements de L'Avenir, dont nous avons cité de nombreux extraits. La rédaction tient aussi à disposition de Nethys les très nombreux mails signés par ses cadres et par la Société des rédacteurs (SDR), qui explicitent leur souci d'avancer et leurs inquiétudes quant à l'immobilisme de l'actionnaire. Enfin, rappelons que ce récit, l'arrêt de travail de jeudi, les différentes actions de ces derniers mois, les motions de

défiance envers le directeur des rédactions, etc. ont chaque fois été validés en assemblée générale, à la quasi-unanimité. C'est pour cette raison que les articles liés à cette crise sont toujours signés « La Rédaction ». ■

Les conventions seront respectées mais des licenciements sur base de 4 ETP

Un accord a été signé entre les journalistes et la direction des Éditions de l'Avenir. Certains éléments sont très positifs. Mais tout n'est pas réglé...

La direction des Éditions de l'Avenir et une délégation de la Société des rédacteurs (SDR) et de l'Association des journalistes professionnels (AJP) ont trouvé un accord dimanche, au terme d'un week-end de négociations.

« Il permet le respect de toutes les conventions en vigueur dans l'entreprise, ont indiqué dimanche en fin d'après-midi la direction, l'AJP et la SDR. Les décomptes individuels en tiendront compte. Ceci permet qu'intervienne un plus grand nombre de départs en RCC (NDLR : régime de chômage avec complément d'entreprise, ex-système de prépension) ou volontaires, en minimisant à quatre équivalents temps plein maximum le nombre de licenciements secs. »

Ces derniers concernent la rédaction. Les calculs se feront sur base du nombre de départs

connus au vendredi 15 février à minuit. La direction a confirmé que les seuls critères qu'elle utilisera pour licencier seront des critères « *organisationnels et/ou de compétences en lien avec le plan de redéploiement.* » Le personnel avait fait part de ses craintes quant à la possible existence d'une liste noire.

La direction, l'AJP et la SDR se félicitent enfin « *de ce retour progressif à la confiance, base de tout développement sain de l'entreprise.* »

Selon les représentants des journalistes, le nouvel accord respecte toutes les conventions en vigueur dans l'entreprise.

Les représentants des journalistes indiquent qu'une assemblée aura lieu ce lundi matin pour expliquer les tenants et aboutissants de cet accord important.

Reste tout de même un problème : la motion de défiance votée contre le directeur des rédactions, plusieurs fois réaffirmée, dans laquelle les journalistes ne le reconnaissent plus comme un interlocuteur pertinent. Or, ce dernier reste le référent de la direction en matière d'une réorganisation attendue par l'ensemble de la rédaction depuis de nombreuses semaines. Réorganisation qui déterminera les licenciements...

Depuis le 23 octobre

Fin octobre 2018, la direction des Éditions de l'Avenir avait annoncé son intention de supprimer 60 équivalents temps plein sur un total de 280 travailleurs.

En décembre, le personnel et la direction s'étaient accordés sur le départ de 45 équivalents temps plein, dont 31,74 au sein de la rédaction du média. La tension était toutefois remontée d'un cran ces dernières semaines sur la question d'éventuels licenciements secs, le nombre de RCC et de départs volontaires étant insuffisant.

Jeudi soir, après l'arrêt de travail de la rédaction et une manifestation à Marche, au Salon des mandataires, la direction et la délégation syndicale CNE-SETCa s'étaient entendues pour proposer une enveloppe financière supplémentaire estimée à 450 000 €, dans le but d'inciter à davantage de départs volontaires afin d'éviter les licenciements secs.

Cette négociation avait eu lieu sans les représentants des journalistes. Une réunion plus spécifique s'était ensuite tenue avec eux vendredi, en début d'après-midi, et s'était soldée par un échec, la direction refusant toutes les propositions de l'AJP. ■